

Les entrepreneurs sociaux d'Ashoka et SIEL Bleu créent de la valeur et des emplois

Le réseau mondial, né en Inde en 1980, développe son modèle en France depuis trois ans

En 2006, quand l'association Siel Bleu a été primée par Ashoka, mouvement d'aide aux entrepreneurs sociaux, elle avait déjà fait la preuve de son utilité. Créée dix ans plus tôt, par deux professeurs d'éducation physique, Jean-Michel Ricard et Jean-Daniel Muller, elle employait 130 salariés, qui allaient dans les maisons de retraite, faire faire de la gymnastique à des personnes âgées, parfois dépendantes, pour les aider à lutter contre la perte d'autonomie.

Mais la rencontre des fondateurs de Siel Bleu avec l'association Ashoka, qui fêtait mercredi 14 octobre, le troisième anniversaire de sa présence en France, a démultiplié l'impact de l'entreprise. Ses effectifs ont doublé, ce qui lui a permis de venir en aide à un nombre beaucoup plus important de personnes : 55 000, en France, chaque semaine.

Elle a développé, entre autres, des interventions dans des sociétés pour prévenir les accidents du travail sur les chantiers. Ces prestations plus lucratives, lui permettent d'investir dans davantage d'actions sociales. Désormais, Siel Bleu s'autofinance, et n'a plus besoin de l'aide financière d'Ashoka, pour se développer.

Guillaume Bapst, autre lauréat d'Ashoka, a lui renoncé à sa bourse six mois avant l'échéance : " *J'avais multiplié mon budget par trente* ", explique le créateur d'Andes, un réseau d'épiceries solidaires.

Car l'aide d'Ashoka, association créée en 1980 en Inde par un Américain, Bill Drayton, ancien consultant du cabinet de conseil en stratégie McKinsey, est de " *soutenir des personnes dont les idées et les ambitions sont à même de propager de nouvelles solutions aux problèmes sociaux et environnementaux* ".

L'association leur met le pied à l'étrier. Son apport n'est pas seulement financier, mais aussi intellectuel grâce à son réseau de partenaires, entreprises et particuliers. Les cabinets de conseil les plus réputés lui prêtent main-forte : McKinsey, bien sûr, mais aussi Latham & Watkins dans le domaine juridique, Hill & Knowlton (communication), Ernst & Young (financier), Egon Zehnder (ressources humaines).

Des particuliers apportent également un soutien financier (10 000 euros par an chacun) et du temps. " *La crise montre bien l'importance de ces nouveaux modèles. Participer à leur émergence m'apporte beaucoup* ", confirme Martine Roussel-Adam, entrepreneuse elle-même. De même pour Stéphane Monmousseau, associé de la société de gestion Pragma Capital. Outre ses conseils aux entrepreneurs sociaux, il met aussi ses compétences financières au profit de l'association Ashoka elle-même : création d'une fondation, mise au point d'un partenariat avec une société de gestion, qui reversera à Ashoka les commissions d'un de ses fonds investi à hauteur de 5 % à 10 % dans des entreprises sociales.

Innovation sociale

Arnaud Mourot, directeur général d'Ashoka, attend désormais des politiques qu'ils adaptent l'administration et l'aide de l'Etat à ces nouveaux modèles. " *En faisant de la prévention pour personnes âgées, Siel Bleu fait diminuer les fractures du col du fémur et réduit de 10 millions d'euros la dépense en santé publique. Cette économie pourrait être réinjectée dans l'entreprise* " explique-t-il. L'innovation sociale pourrait bénéficier des mêmes avantages que l'innovation technique, et se voir ouvrir les portes du Fonds stratégique d'investissement (FSI), plaide-t-il.

Le premier ministre François Fillon a confié le 2 octobre, au député Francis Vercamer, une mission pour que le pays " *se dote dans les tout prochains mois d'une politique ambitieuse de développement de l'économie sociale et de l'entreprenariat social* ".

Mais aux Etats-Unis, le président Barack Obama a annoncé fin juin la création d'un fonds pour l'innovation sociale doté de 50 millions de dollars (33,6 millions d'euros), rappelle M. Mourot, espérant bien que cet exemple sera suivi.

Annie Kahn.